

TOUTES LES INFORMATIONS DE  Pechabou

LA GAZETTE

N° 161 – JUIN 2026

www.pechabou.fr — mairie@mairie-pechabou.fr — 05 61 81 76 33



L'édito de la maire

Chères Pechaboliennes et chers Pechaboliens,
C'est à nouveau avec émotion et avec une immense gratitude que je m'adresse à vous aujourd'hui, à l'aube de ce nouveau mandat que vous m'avez confié en mars 2026.
Merci à toutes et à tous pour votre participation remarquable aux urnes, qui a marqué votre attachement à notre commune et à son avenir. Bien que seule candidate, ce suffrage a été pour moi un signe fort de votre confiance renouvelée, et je mesure pleinement la responsabilité qui en découle.
Cette réélection est aussi celle d'une équipe municipale nouvelle, jeune, dynamique, tournée vers l'action et l'avenir. Aux côtés de vos élu·e·s sortant·e·s, de nouveaux visages ont rejoint nos rangs, et ensemble, nous formerons une équipe soudée, à l'écoute, et déterminée à relever les défis de notre temps.

QUATRE ADJOINT·E·S M'ACCOMPAGNERONT DANS CETTE AVENTURE COLLECTIVE

- **Sandrine Barrère**, première adjointe, chargée des finances et des ressources humaines.
- **Manuel Puente**, deuxième adjoint, en charge des travaux communaux, du patrimoine bâti et non bâti, et de l'embellissement de notre commune.
- **Béatrice Nouvel**, troisième adjointe, responsable de l'urbanisme, des grands travaux et projets d'investissement.
- **Jérémie Dumez**, quatrième adjoint, dédié au développement durable, à la gestion des énergies renouvelables, à la voirie, aux réseaux et à la communication.

CINQ CONSEILLER·E·S DÉLÉGUÉS APPORTERONT ÉGALEMENT LEUR EXPERTISE ET LEUR ÉNERGIE SUR DES THÈMES CLÉS

- **Jean-Pierre Bonino** pour la vie associative, les jumelages, la gestion des eaux pluviales et le canal du Midi.
- **Guillaume Carta** pour la vie festive, événementielle, la culture et les politiques jeunesse.
- **Tristan Jaillard** pour l'enfance et les affaires scolaires.
- **Séverine Jean** pour la préservation de la biodiversité et la gestion des espaces naturels.



Dominique Sangay



Sandrine Barrère



Manuel Puente



Béatrice Nouvel



Jérémie Dumez



Jean-Pierre Bonino



Guillaume Carta



Tristan Jaillard



Séverine Jean



Blandine Lidy



Didier Azam



François Brun



Géraldine Cabau



Pauline Fabre



Sébastien Gellée



Laurence Imbert



Véronique Le Cabec



Aurélie Prenat



Bernard Roger

 Adjoint·e·s  Délégué·e·s

- **Blandine Lidy** pour les affaires sociales, les aînés et la solidarité.

Chaque élu.e apportera sa pierre à l'édifice en participant aux commissions municipales, groupes de travail thématiques qui rythmeront notre action tout au long du mandat.

Comme nous nous y sommes engagés lors de notre campagne, ce nouveau chapitre sera marqué par l'innovation, la proximité, la solidarité et la durabilité.

Ainsi, nous mettrons tout en œuvre pour :

- **poursuivre l'aménagement de notre cadre de vie**, avec des projets urbains et environnementaux ambitieux ;
- **renforcer les liens sociaux**, en soutenant nos aînés, nos jeunes, en promouvant l'inclusion et en accompagnant activement nos associations ;
- **développer une commune toujours plus verte**, avec une attention particulière portée à la transition écologique et à la gestion des ressources ;
- **garantir une communication transparente** et performante ;
- **impliquer davantage les habitant.e.s**, via des

consultations, une participation citoyenne et des projets communs.

Je compte donc également sur vous, chères Pechabboliennes et chers Pechabboliens, pour écrire, à nos côtés, les prochaines pages de l'histoire de Pechabou. Car l'âme de notre commune réside aussi dans l'engagement de chacune et de chacun. Le bénévolat, les initiatives citoyennes et la solidarité de proximité sont les piliers invisibles qui font de Pechabou un lieu unique, où il fait si bon vivre. Que ce soit à travers les associations, les projets collectifs ou simplement en tendant la main à son voisin, c'est ensemble que nous construirons une commune plus forte, plus unie et plus résiliente. C'est ensemble, en unissant nos forces et nos idées, que nous continuerons à faire de Pechabou une commune vivante, solidaire, innovante, et dont nous pouvons être fiers. ■

*Dominique Sangay,
maire de Pechabou*

La maison des Sports arrive, patience...



En lieu et place des anciens ateliers municipaux, chemin de l'écluse de Vic, au cœur de l'espace urbain, une salle communale dédiée au sport est en cours de construction. Cette maison des Sports de proximité s'ouvrira sur le quartier et sera facilement accessible à tous les habitants. Le bâtiment de 950 m² accueillera une

grande salle de 600 m², soit la dimension d'un terrain de basket avec ses espaces latéraux. Plusieurs autres activités pourront s'y dérouler : volley, badminton, escalade, handball... Autour de la salle, vestiaires, sanitaires, rangements, accompagneront la vie associative et sportive. Cette construction se veut vertueuse avec des objectifs de qualités environ-

nementales. À noter que toute la toiture a été conçue en monopente orientée sud-ouest pour supporter des panneaux photovoltaïques. Cette salle répondra aux besoins des écoliers, de la population et des associations nombreuses et dynamiques de la commune, demandeuses de sites et de créneaux horaires. ■

Rencontre entre les nouveaux élus et les équipes d'agents municipaux

Mercredi 6 mai en fin de journée a été organisée une rencontre entre les représentants nouvellement élus de la commune et les différentes équipes des agents municipaux : services techniques, médiathèque, services administratifs, écoles, restauration scolaire. Tous les services ont pu faire connaissance avec les nouveaux élus, et réciproquement ! La rencontre s'est poursuivie de façon conviviale autour d'un verre, dans les tous nouveaux ateliers municipaux que nombre d'élus et d'agents des autres services ont pu visiter pour la première fois. Un grand merci à Nicolas, Bruno et Joël pour leur accueil et ce moment de convivialité partagée ! ■



ENTRETIEN DES BORDS DE ROUTE

Le fauchage de voies départementales, par le conseil départemental, est en cours sur le secteur lauragais. Le secteur étant très étendu, le fauchage a démarré le 10 mai et sa fin est prévue pour le 11 juin. Le fauchage de voies communales de Pechabou se fera du 8 juin au 19 juin.



LE CHEMIN DU MOULIN

Le piétonnier est maintenant sécurisé, pour compléter et terminer les travaux du chemin du moulin, Enedis va retirer les câbles, d'ici septembre, il n'y aura plus de poteaux électriques.



LES FEUX PIÉTONS SUR LA RD 813 ATTENDENT LE FEU VERT DU CONSUEL POUR FONCTIONNER ! NOUS ESPÉRONS QU'ILS SERONT OPÉRATIONNELS CET ÉTÉ...

Lors du dernier repas intergénérationnel...

... le 21 mai 2026, nous avons souhaité les anniversaires de Bernadette, Josette et de Lydie et Jean-Pierre, les nouveaux venus.



Bernadette



Josette



Lydie et Jean-Pierre

Quidi Mouv' : des ateliers gratuits pour bien vieillir, corps et cerveau en mouvement

L'association Midi-Pyrénées Prévention (M2P) propose aux personnes de 60 ans et plus des ateliers collectifs alliant activité physique et stimulation cognitive, entièrement gratuits et animés par des professionnels formés. Bien vieillir ne s'improvise pas, mais cela peut s'apprendre et même se pratiquer avec plaisir. C'est le pari de Quidi Mouv', un programme développé par l'association M2P à destination des retraités de 60 ans et plus. Conçu pour préserver la qualité de vie au quotidien, ce dispositif conjugue mouvement, mémoire et convivialité dans un cadre bienveillant et accessible à tous. Financés par les caisses de retraite via la CNSA, ces ateliers sont proposés sans aucun frais pour les participants.

UN PROGRAMME DE 12 SÉANCES STRUCTURÉ ET PROGRESSIF

Chaque cycle Quidi Mouv' comprend 12 séances réparties sur plusieurs semaines, à raison d'une séance collective par semaine et de 2 séances individuelles d'évaluation de 20 minutes chacune. Le programme s'organise en 3 temps : 2 séances individuelles de tests en début et en fin de cycle pour mesurer les progrès, et 10 séances collectives, dont une en extérieur.

LA MÉTHODE QUIDI BALL®

Les séances collectives sont animées par des professionnels formés à la méthode multidomaines Quidi Ball®, une approche interactive et ludique utilisant des ballons porteurs de messages simples. En jouant, les participants travaillent simultanément leur équilibre, leur mémoire, leur capacité d'adaptation, leur force musculaire et leur qualité de marche. Le tout dans une ambiance conviviale, en partie en plein air.

POUR QUI ?

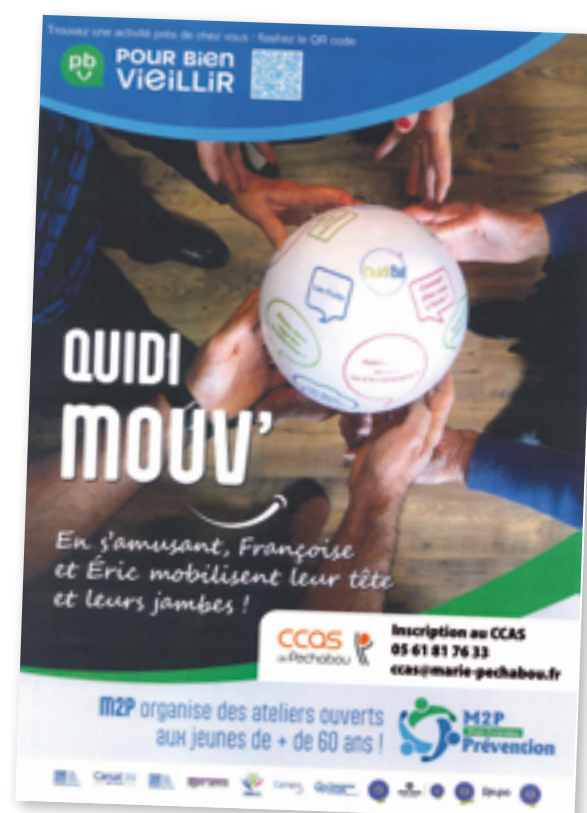
Ces ateliers s'adressent à tous les retraités de 60 ans et plus, quel que soit leur régime de protection sociale, souhaitant prendre soin de leur santé de façon préventive et agréable. Aucune condition physique particulière n'est requise, seule la motivation compte. Une tenue confortable et des gestes faciles suffisent.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les séances se dérouleront tous les mardis, du 6 octobre 2026 au 17 janvier 2027, de 14 h à 15 h 30 à la salle de la Musardière.

Les inscriptions doivent être effectuées avant le 18 septembre 2026, auprès du CCAS de Pechabou au 05 62 16 78 24.

Renseignements complémentaires à adresser auprès de l'animatrice, Audrey



Lavit, au 06 19 39 75 73 ou auprès de Nadège Soubiran, référente M2P, au 06 18 46 36 98. Tous les éléments d'information sont consultables sur le site : www.pourbienvieillir.fr.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

L'application, icope monitor, développée par le CHU de Toulouse en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), vous permettra d'évaluer régulièrement votre vision, votre audition, votre mémoire, votre mobilité, votre nutrition, votre humeur et être accompagné en cas de besoin.

Vous pouvez la télécharger sur cette page : www.icopemonitor.fr

Jamais seule face au cancer du sein

Nous l'avons vécu...
Nous pouvons vous aider



**Vivre
comme avant.**
Association cancer du sein

Magali et Nathalie,
bénévoles de l'association,
vous invitent à participer
à un groupe d'échanges.

À la salle des Glaces de Pechabou
Lundi 22 juin 2026 de 14 h à 16 h
Lundi 14 septembre 2026 de 18 h 30 à 20 h 30

Pour y participer, merci d'envoyer un SMS, avec votre nom, à Nathalie au **06 24 07 72 70** qui vous recontactera pour la confirmation.
www.vivrecommeavant.fr

Avec le soutien du CCAS de Pechabou
Confidentialité, gratuité.



JAMAIS SEULE FACE AU CANCER

En partenariat avec l'association *Vivre comme avant*, le CCAS vous propose un moment de partage à la salle des Glaces, le lundi 22 juin de 14 h à 16 h. Pour y participer, merci d'envoyer un SMS, avec votre nom, à Nathalie au **06 24 07 72 70**, qui vous recontactera pour la confirmation.

www.vivrecommeavant.fr

Confidentialité, gratuité.

Une seconde rencontre est prévue le 14 septembre 2026.

CANICULE

Pensez à vous signaler auprès du CCAS pour être recensé-e-s sur le registre des personnes vulnérables (urlr.me/ZQ2nvE).

Vous pouvez également le faire pour une connaissance.

Vous pouvez, aussi, contacter directement l'agente du CCAS au : **06 70 59 67 31.**

MÉDIATHÈQUE – CULTURE

Une illustratrice à la médiathèque

De janvier à mai, Marie Deligny, une Pechabbolienne, illustratrice de l'album *Des nœuds au cerveau*, a animé un cycle d'ateliers créatifs avec les élèves de l'école élémentaire du CE1 au CM2. Ils ont pu découvrir l'album qui offre une opportunité d'échanger sur la richesse de nos différences, sur les émotions et sur la manière dont chaque enfant peut trouver son propre équilibre. Chacun avec ses feutres a pu réaliser un dessin à la manière de Marie...

Toutes ces créations spontanées ont été affichées pour quelques semaines dans l'espace jeunesse. Les parents ont pu venir admirer les dessins!

Infos sur le livre :

www.undimancheapresmidi.fr/products/les-noeuds-au-cerveau.



L'E.N.T. à la rentrée

Les deux écoles (la maternelle *Le Petit Prince* et l'élémentaire *Saint-Exupéry*) disposeront à la rentrée d'un E.N.T. (espace numérique de travail) afin de faciliter les échanges entre les institutrices, les enfants et les parents. ■

Désormais, l'inscription des enfants à l'école se fera grâce à une plateforme

La plateforme Enfance 360 va permettre aux parents d'inscrire leurs enfants auprès du service scolaire de la mairie et de réserver les repas du restaurant scolaire.

Désormais, les parents pourront gérer les réservations et les annulations des repas en toute autonomie, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, depuis leur téléphone ou leur ordinateur. Les règles de carence restent inchangées, conformément au règlement intérieur du service commun de restauration du Sicoval. La plateforme permet, également, de prendre en compte les enfants en garde alternée.

Des «tutos» seront disponibles sur la page du site de la mairie dédié à la restauration scolaire. ■

Haute-Garonne
le Département

INSCRIPTIONS
TRANSPORT SCOLAIRE
Élèves de la maternelle à la terminale

QUI ?
Pour les élèves domiciliés ET scolarisés*
dans l'une des 114 communes
de la grande agglomération toulousaine.
* Sous réserve de respecter le Règlement des Transports Scolaires de Haute-Garonne.

QUAND ?
Du 1^{er} juin
au 31 juillet
2026

COMMENT ?
Inscription
et info sur :
cd31.net/TS

Plus d'infos sur Haute-Garonne.fr

A NOTER
Depuis la rentrée 2025, des frais d'inscription sont appliqués.
Ils s'élèvent à 30€ par famille + 15€ par enfant.
Exonération des frais d'inscription en cas de Quotient Familial
inférieur ou égal à 650€/mois et élèves du dispositif mixité.

CD31/TS - 30-15-2025 - Ne pas jeter sur la voie publique

ASSOCIATIONS

Pecha'bout du monde : le programme 2026/2027

Ouvrir les horizons, rapprocher les cultures ! L'association vous propose l'apprentissage des langues pour tous avec : de l'anglais, de l'espagnol, de l'italien et trois nouveautés, le japonais, le chinois et le FLE (français langue étrangère) pour les non-francophones qui souhaitent améliorer leur français.

DES ÉVÉNEMENTS POUR TOUS AVEC :

- un voyage à Majorque prévu à la fin septembre (pour adultes),
- une représentation théâtrale solidaire le 28 novembre *Lorsque Françoise paraît*, à la salle des Glaces (en faveur de l'association Enfants du Mékong),
- et une journée ludique immersive en anglais pour les enfants au printemps 2027.

Rejoignez l'aventure !

Le formulaire d'inscription est sur le site de la mairie, dans les actualités et vous pouvez contacter l'association au 06 70 51 23 12 ou via pechaboudumonde@gmail.com. ■

Fête de l'école
Vendredi 26 juin

A l'abordage...
Cap sur la fête de l'été !!
Une fête organisée par l'ALAE, les écoles & l'APE de Pechabou

- ★ 16h50 : Ouverture de l'école aux parents
- ★ 17h : Chorales maternelle et élémentaire
- ★ 17h30 : Ouverture Fête de l'école
- ★ 19h30 : Tirage tombola

Restoration
et buvette
sur place

Imprimé par APE Pechabou - Ne pas jeter sur la voie publique

L'association Musique à Pechabou clôture l'année en concert le 20 juin



L'association Musique à Pechabou vous invite à sa fête de fin d'année, le samedi 20 juin 2026 à partir de 17 h, à la maison des Associations de Pechabou. Ce rendez-vous est le grand moment festif

de la saison : les élèves, petits et grands, monteront sur scène pour présenter le travail accompli tout au long de l'année. Le concert sera suivi d'un apéritif partagé entre élèves, familles et professeurs.

L'entrée est libre et gratuite, ouverte à toutes celles et ceux qui souhaitent découvrir l'association. Renseignements et contact : musiqueapechabou@free.fr.

Pechabou renoue avec la fête de la musique

Samedi 27 juin, le comité des fêtes et le bar du Bout de la colline vous proposent une soirée alléchante. Au programme :

- 15 h : micro ouvert, venez chanter et jouer
- 16 h 30 : *Quetzal*
- 17 h 30 : *Behind the Window*
- 19 h : la fanfare *La pêche ô boucan*
- 20 h 30 : *Thelonious Monkeys*
- 22 h la soirée s'achèvera en musique.

Une soirée du comité des fêtes sans pechaburger ne saurait exister, **alors pensez à bien vous inscrire, repas sur réservation uniquement**, pour pouvoir déguster sur place le pechaburger, accompagné de frites, d'une glace à l'italienne et d'une boisson.

Pour réserver, scannez le code QR ou remplissez le bulletin accompagné de votre règlement, en le déposant dans la boîte aux lettres des associations, devant la mairie.





Nom :

Prénom :

Courriel :

Nb. repas adulte/enfant : 10 € × =

Frites seules : 3 € × =

Total =





CONCERT DE FIN DE SAISON DE LA CHORALE DE PECHABOU, LES PECHABOUCHES

Un bonheur pour les oreilles, et même pour les yeux ! Mercredi 24 juin 19 h 30.
Épicerie fine italienne sur le parvis, et grignotages au bar.

AILLEURS

Emploi du feu : ce qui est autorisé, ce qui est interdit en Haute-Garonne

|| Avec le retour des beaux jours, la mairie rappelle les règles simples à connaître pour éviter des drames aux conséquences parfois irréversibles.

En Haute-Garonne, on recense en moyenne une vingtaine d'incendies par an depuis 2006, soit près de 117 hectares de végétation, de landes et de forêts partis en fumée chaque année. Trois incendies sur cinq trouvent leur origine dans une imprudence. Chacun est responsable, dès lors qu'il fait usage du feu, des dommages pouvant être causés à des tiers.

La réglementation issue de l'arrêté préfectoral du 1^{er} février 2024 s'applique à tout le département, dans les zones exposées aux incendies : bois, forêts, plantations, landes, **et tous les terrains situés à moins de 200 mètres de ces espaces.**

RAPPEL FONDAMENTAL

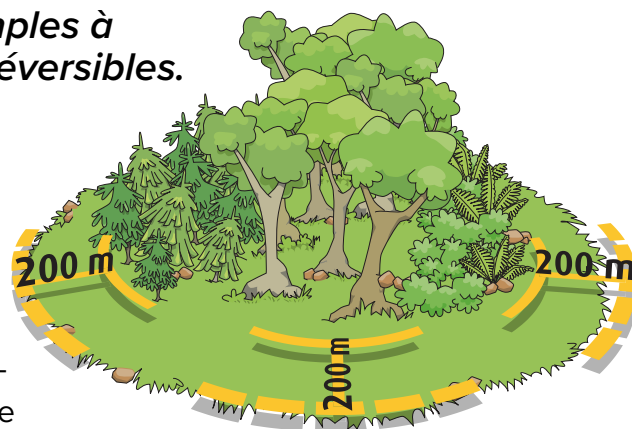
Toute personne qui n'est ni propriétaire ni ayant droit du terrain se voit interdire l'emploi du feu toute l'année, y compris le barbecue sur une aire de pique-nique aménagée.

DEUX PÉRIODES, DEUX RÉGIMES DISTINCTS

Pour les propriétaires et ayants droit en zone exposée, deux périodes s'appliquent. Du 1^{er} octobre au 30 avril le barbecue est permis sous surveillance continue, avec une prise d'arrosage à proximité et sans arbre au-dessus. Du 1^{er} mai au 30 septembre le barbecue est interdit.

Les déchets verts — tontes, tailles, feuilles mortes — sont considérés comme des déchets ménagers : leur brûlage est interdit toute l'année sur l'ensemble du département. Broyage ou déchetterie sont les seules alternatives.

L'utilisation de matériel pouvant provoquer des étincelles (débroussailleuse, tronçonneuse...) impose d'avoir



des moyens d'intervention à proximité. Contacter la DDT ou le SDIS le jour même est vivement recommandé.

LES SANCTIONS ENCOURUES

Les sanctions vont de 135 € (contravention) à 15 000 € et un an de prison en cas de destruction involontaire, jusqu'à 150 000 € et 10 ans de prison en cas d'acte volontaire.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Arrêté préfectoral du 1^{er} février 2024 disponible sur urlr.me/5Rzuph
- DDT Haute-Garonne : 05 81 97 71 00
- SDIS : 05 61 06 37 00

PARTICIPEZ À L'ÉLABORATION D'UN GUIDE POUR LES PLUS DE 60 ANS

Dans le cadre de la création d'un guide *Bien vivre à tout âge* (pour les 60 ans et plus et ceux qui les accompagnent), le Sicoval souhaite connaître vos besoins

et vos attentes.

Pour nous aider à construire un outil vraiment utile, nous vous invitons à répondre à ce questionnaire :

urlr.me/3DsM7V.

Si vous rencontrez des difficultés pour remplir ce questionnaire, vous pouvez contacter le CCAS au 05 62 16 78 24. ■

LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Une nouvelle opportunité pour les jeunes de 18 à 25 ans

A partir de septembre 2026, les armées ouvrent leurs portes à 3 000 jeunes volontaires pour un engagement de dix mois au service de la Nation. La mairie relaie cette information à l'attention des habitant-e-s et des familles.

Dans un contexte de durcissement des menaces et d'incertitude stratégique croissante, le ministère des Armées lance le service national : un dispositif militaire, volontaire et sélectif, destiné aux jeunes Françaises et Français âgé-e-s de 18 à 25 ans. Conçu comme un tremplin personnel et professionnel, il vise simultanément à renforcer l'esprit de défense, à soutenir les capacités des armées sur le territoire national et à répondre au désir d'engagement de la jeunesse.

- **Dix mois** : durée de l'engagement
- **3 000** : appelés dès 2026
- **50 000** : objectif à l'horizon 2035

COMMENT SE DÉROULE LE SERVICE NATIONAL ?

L'engagement dure dix mois. Le premier mois est consacré à une formation militaire initiale permettant d'acquérir les bases nécessaires à l'intégration dans les armées. Les neuf mois suivants sont effectués au sein des unités, aux côtés du personnel militaire d'active, de réserve et civil du ministère. Toutes les missions se déroulent sur le territoire national, en métropole et en outre-mer – aucune mission ni aucun exercice à l'étranger n'est prévu. Les premières incorporations auront lieu à compter du 31 août 2026, réparties sur septembre, octobre et novembre 2026.

QUELS TYPES DE MISSIONS SONT PROPOSÉS ?

- Protection du territoire – fusiliers commandos, mission Sentinelle, droniste, maître-chien, opérateur gendarmerie...
- Soutien des forces – mécanicien, logisticien, restaurateur, photographe, chauffeur, agent de transit aérien...
- Expertise – ingénieur aéronautique, expert cyber, juriste, agent des systèmes d'information, assistant communication...



LES AVANTAGES POUR LES JEUNES

Financiers

Solde mensuelle d'environ 800 € brut minimum (non comptée pour les droits à bourse). Carte de réduction de 75 % sur les trajets ferroviaires nationaux.

Matériels

Équipement, hébergement et alimentation fournis gratuitement.

Académiques

Droit à une césure. Maintien des vœux sur Parcoursup.

CONDITIONS ET CANDIDATURE

Le service national est ouvert à tout jeune de nationalité française, âgé de 18 à 25 ans, ayant effectué sa journée défense et citoyenneté (J.D.C.), motivé et présentant les aptitudes requises. Aucun diplôme n'est exigé. La démarche de candidature s'effectue en ligne directement auprès de l'armée de Terre, de la Marine nationale ou de l'armée de l'Air et de l'Espace, ou en se rendant dans un centre d'information et de recrutement des forces armées (C.I.R.F.A.).

POUR CANDIDATER OU EN SAVOIR PLUS

- Armée de Terre : www.sengager.fr
- Marine nationale : lamarinerecrute.gouv.fr
- Armée de l'Air et de l'Espace : www.defense.gouv.fr/air. ■

Fin du réseau téléphonique cuivre en 2030 : prenez les devants !

Suite logique de la généralisation de la fibre optique et du haut débit, Orange a annoncé la fermeture progressive du réseau historique de téléphonie en fils de cuivre.

La commune de Pechabou est depuis plusieurs années déjà intégralement couverte par le nouveau réseau de fibre optique et Orange nous a informé qu'au sein de notre commune, la fermeture du

réseau historique cuivre aurait lieu au cours de l'année 2030.

De nouvelles technologies plus modernes et plus performantes existent, telles que la fibre optique, les réseaux très haut

Meublés touristiques : une nouvelle déclaration obligatoire

La loi impose désormais à tout propriétaire louant un meublé touristique d'effectuer une déclaration préalable via un téléservice national unique, qu'il s'agisse d'une résidence principale ou secondaire. À compter du 20 mai 2026, l'article L. 324-1-1 du Code du tourisme introduit une obligation de déclaration préalable pour l'ensemble des meublés de tourisme, sans distinction entre résidence principale et secondaire. Cette évolution réglementaire concerne tout propriétaire qui propose son logement à la location touristique, quelle qu'en soit la durée.



UNE PROCÉDURE ENTIÈREMENT DÉMATÉRIALISÉE

La déclaration ne s'effectue plus en mairie. Elle doit désormais être réalisée directement par le loueur, en personne, via un téléservice national unique accessible à l'adresse apimeubles.finances.gouv.fr. À l'issue de cette démarche, le système délivre automatiquement un numéro d'enregistrement et transmet les informations aux communes concernées, permettant une harmonisation des pratiques sur l'ensemble du territoire.

DES OBLIGATIONS RENFORCÉES POUR LES LOUEURS

La nouvelle réglementation exclut tout recours à un intermédiaire : le loueur doit effectuer lui-même la déclaration. Il devra également fournir des justificatifs renforcés, notamment en matière de sécurité et de situation fiscale, et signaler toute modification ultérieure des informations déclarées. Ces exigences visent à fiabiliser les données transmises aux communes et à limiter les contournements.

La mairie invite les propriétaires concernés à anticiper cette démarche avant l'entrée en vigueur de la mesure, afin d'éviter toute interruption de leur activité locative. ■

débit mobiles ou le satellite, et il conviendra pour les utilisateurs résiduels du réseau cuivre (ligne téléphonique normale ou internet par ADSL) de choisir de nouvelles offres utilisant ces technologies.

Si vous êtes encore abonné au réseau cuivre, nous vous conseillons d'anticiper cette fermeture et de ne pas attendre le dernier moment pour faire évoluer votre offre. ■

DON DU SANG
VENDREDI 28 AOÛT
organisé par
l'Établissement français du sang
à la salle de la Musardière

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

- SIPRA Asta, Margot, Mensy, née le 15 septembre 2025

DÉCÈS

- TOMA, Antoine, Joseph, le 2 mai 2026

AGENDA > sur le site : > *Ma commune* > *Actualités* >

MERCREDI 17 JUIN

- **Atelier bricolage enfants : des coquilles pour des oiseaux !** 16 h/18 h MÉDIATHÈQUE

JEUDI 18 JUIN

- **Repas intergénérationnel**
12 h/14 h CCAS > *Salle des Glaces*

SAMEDI 20 JUIN

- **Pecha'bout de laine** 10 h 30/12 h MÉDIATHÈQUE
- **Fête de fin d'année**
17 h MUSIQUE À PECHABOU > *Maison des Associations*

LUNDI 22 JUIN

- **Jamais seule face au cancer** 14 h/16 h CCAS > *Salle des Glaces*
- **Atelier d'écriture** 14 h 30/16 h 30 MÉDIATHÈQUE

MERCREDI 24 JUIN

- **Récital des Pechabouches (chorale)**
20 h > *Bar du Bout de la colline*

VENDREDI 26 JUIN

- **Fête de l'école** 17 h APE, ALAÉ > *Écoles*

SAMEDI 27 JUIN

- **Repas grillade** xx h, LA JOIE DE VIVRE > *Salle de la Musardière*
- **Fête de la musique**
14 h/22 h COMITÉ DES FÊTES, BAR DU BOUT DE LA COLLINE

VENDREDI 28 AOÛT

- **Don du sang** L'ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
> *Salle de la Musardière*

VENDREDI 28 ET SAMEDI 29 AOÛT

- **Fête de la commune**
COMITÉ DES FÊTES > *Centre de la commune*

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

- **Forum des associations**
9 h/12 h > *Salle de la Musardière*

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

- **Vide-grenier**
8 h/18 h COMITÉ DES FÊTES > *Terrain rugby Musardière*

TOUS LES MERCREDIS hors vacances scolaires

- **Café des parents** 9 h/11 h, CCAS > *Médiathèque*

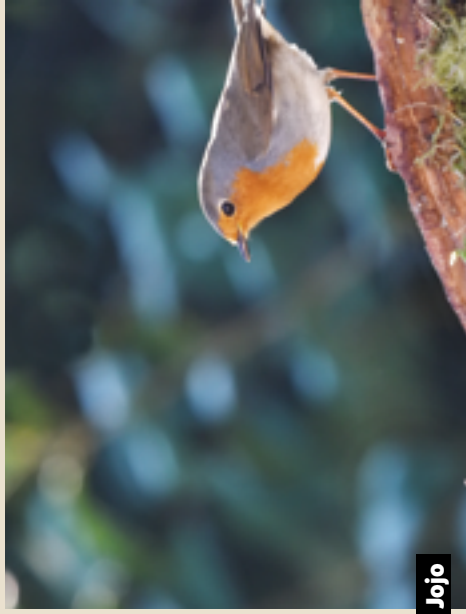
Les oiseaux pechabboliens

Les aventures de Jojo, Mimi et leurs petits

Contribution de Jacques Delpech



gazette de
Pechabou



Jojo



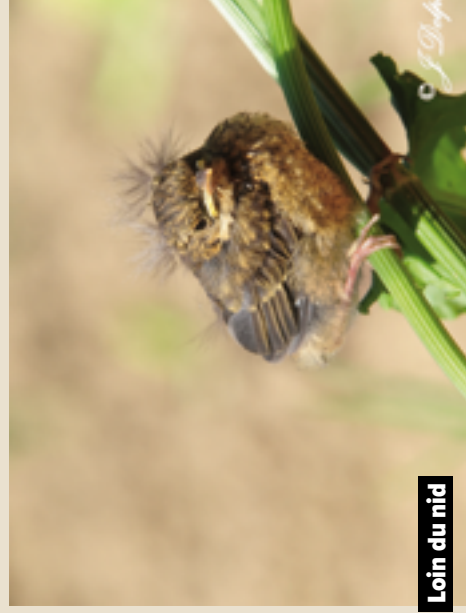
Mimi



Latouffe



Hor du nid



Loïn du nid

Pour en savoir plus, rendez-vous chaque mois sur le site de la mairie et faites une recherche avec le terme «oiseaux pechabboliens»...